

# Ville d'Allauch



ÉVÈNEMENT

## La chorale d'Allauch officiellement mise à l'honneur !

Une réception était organisée, lundi 16 octobre dans le village d'Allauch (au sein de l'établissement le Moulin Bleu) pour saluer comme il se doit, la remarquable prestation de la Chorale Saint-Sébastien d'Allauch lors de la grande messe publique célébrée par le Pape François, le 23 septembre dernier au stade Vélodrome.

*Publié le 17 octobre 2023*

C'est dans une ambiance des plus conviviales que Monsieur le Maire, Lionel de Cala tenait à féliciter, au nom de la ville d'Allauch, le père Matthieu Desjardins et l'ensemble des membres de la chorale et leur apporter, en présence de Jacqueline Fabre, la reconnaissance méritée pour leur talent de choristes. Un talent mis en lumière avec six autres chorales dans l'écrin de la Cathédrale de la Major, à l'occasion de la messe exceptionnelle retransmise en direct sur France 2, le lendemain de la cérémonie historique.

En clôture de la cérémonie, c'est avec un plaisir non dissimulé que le directeur artistique et chef de chœur de la Chorale Saint-Sébastien, Yves Bergé, a reçu la Médaille de la Ville d'Allauch des mains de Monsieur le Maire, en remerciement de son investissement pour le rayonnement de la commune.

Pour votre information, la chorale d'Allauch célébrera son 100ème anniversaire lors de la

messe de minuit le 24 décembre prochain.



&gt;

**MAIRIE  
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot  
13190 Allauch

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi - Jeudi :  
8h30 > 12h30 - 14h > 18h  
Vendredi :  
8h30 > 12h - 14h > 17h30  
Samedi :  
8h30 > 12h